



Bourses d'excellence « Eole » pour la mobilité vers les Pays-Bas

Réseau franco-néerlandais pour l'enseignement supérieur et la recherche

Session de printemps 2022

Règlement

Le Réseau Franco-Néerlandais accorde des bourses de mobilité destinées à des étudiants en master et à des doctorants, toutes disciplines confondues, pour un séjour d'études, de recherche ou un stage aux Pays-Bas. Ces bourses sont attribuées sur la base d'une sélection stricte des meilleurs projets.

Les bourses d'excellence « Eole » s'adressent en particulier à des doctorants devant faire un court séjour de recherche aux Pays-Bas dans le cadre de leur formation doctorale. Elles peuvent favoriser le bon fonctionnement de thèses en cotutelle. Les étudiants en Master qui effectuent un séjour de recherche, de formation ou de stage sont également éligibles. Ces bourses d'un montant forfaitaire de 500 à 1000€ ne sont pas renouvelables.

CALENDRIER :

- **Date limite de réception des candidatures : le mercredi 18 mai 2022, minuit dernier délai.**
- Réunion du jury : mi/fin juin.
- Proclamation des résultats : fin-juin
- Versement des bourses : début juillet

CONDITIONS D'ELIGIBILITE

- Etre inscrit en Master ou dans une formation de niveau équivalent (Bac+4/Bac+5) dans un établissement d'enseignement supérieur français et avoir pour projet de suivre une partie de sa formation dans un cursus accrédité dans une université ou une « hogeschool » (université de sciences appliquées) néerlandaise, de préférence dans le cadre d'un partenariat avec l'établissement d'origine du candidat ;
- ou être inscrit dans un Master accrédité aux Pays-Bas et avoir obtenu un diplôme sanctionnant au minimum trois années d'études supérieures en France
- ou suivre une formation doctorale en France et effectuer un séjour de recherche aux Pays-Bas (par exemple dans le cadre d'une cotutelle ou d'une codirection) ou participer à un séminaire spécialisé.
- ou effectuer un stage aux Pays-Bas qui soit validé dans le cadre de la formation suivie en France (niveau Master ou doctorat).
- **La demande portera sur des mobilités qui commencent entre avril 2022 et octobre 2022 (il est possible de candidater même si votre mobilité a déjà commencé).**

MODALITES ET CRITERES DE SELECTION

- Les dossiers de candidature seront examinés par un comité scientifique composé d'enseignants-chercheurs, qui évaluera la qualité des projets pour lesquels une bourse est demandée.
- Les dossiers sont évalués par rapport à l'excellence et la maturité du projet, la pertinence du choix des Pays-Bas et la qualité du dossier.
- Seuls les meilleurs projets pourront être soutenus. Les résultats des sessions précédentes sont consultables sur notre site : <http://nlfr.eu/>

COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier, un document unique au format : **NOM Prénom.pdf** , devra obligatoirement comporter :

- Le formulaire de candidature **rempli numériquement** (le lien du formulaire se trouve au bas de la page de l'appel à candidatures <http://nlfr.eu/>).
- Une lettre de motivation soignée et détaillée décrivant le projet d'études, de recherche ou de stage et évoquant notamment les raisons du choix des Pays-Bas.
- Un Curriculum Vitae
- Une photocopie de la carte d'étudiant ou un certificat de scolarité en cours de validité.
- Une photocopie de la carte d'identité ou du passeport
- Un relevé d'identité bancaire
- Un document attestant qu'un contact a été établi avec l'établissement/l'entreprise d'accueil, en cas d'absence de convention ou acceptation officielle.
- Doctorants : une présentation d'une page du projet de recherche et la liste des publications éventuelles
- Stages : la convention de stage si disponible, sinon au minimum l'acceptation certifiée par le lieu d'accueil.
- Architecture/Art/Design : un portfolio de 3 planches maximum.
- Cotutelles de thèse : la convention (ou le projet de convention) liant les deux établissements intéressés, les directeurs de thèse et le doctorant ; dans le cas d'une simple codirection, une lettre d'acceptation des directeurs français et néerlandais.

Documents optionnels :

- Lettres de recommandation

TRANSMISSION DES CANDIDATURES

- Les demandes être transmises au Réseau Franco-Néerlandais avant **le mercredi 18 mai, dernier délai**.
- Les candidatures doivent être impérativement soumises par voie électronique à l'adresse reseau.frnl@gmail.com. L'ensemble des pièces doit être présenté **dans un document unique au format : NOM Prénom.pdf** .
- Les candidats recevront par courriel un accusé de réception.

TRAITEMENT DES DONNEES

- Le Réseau franco-néerlandais se réserve le droit de publier sur son site web le nom, prénom, établissement d'origine, d'accueil et le projet des candidats retenus pour la bourse.
- Toutes les autres informations transmises lors de la candidature resteront confidentielles et seront uniquement utilisées pendant la procédure et jusqu'au versement des bourses.